

Raoul Rinfret, Eug. Fafard, F. X. Fafard, J. N. Gastonguay, Jos. E. Sirois, Geo. Roy, S. S. Oliver, Thos. Breen. — 16 membres.

On continue la discussion sur les amendements aux règlements et particulièrement ceux relatifs au nouveau mode proposé pour l'élection des membres du Bureau de Direction.

Mr Raoul Rinfret, appuyé par Mr Thos. Breen, propose :

" Que tous les amendements aux règlements adoptés par le Bureau de Direction, soient sanctionnés par cette assemblée."

Il est proposé en amendement par Mr Jos. E. Sirois, appuyé par Mr Jos. E. Mailhot.

" Que tous les amendements proposés aux règlements, soient sanctionnés, sauf ceux qui ont rapport au mode de procéder à l'élection des Directeurs de la Corporation, lesquels amendements devront être soumis à la prochaine assemblée générale pour être discutés de nouveau."

Mr Sirois fait quelques remarques à l'appui de cette motion et parle de l'inconvénient qui pourrait résulter du nouveau mode d'élection dans le cas où tous les membres du Bureau de Direction élus par bulletins ne se trouveraient pas présents à l'assemblée générale pour continuer la session commencée la veille, et pour procéder à l'examen des candidats.

Mr Gastonguay voit aussi de grands inconvénients dans le mode proposé et croit qu'il serait mieux, avant de l'adopter, d'avoir l'opinion d'un plus grand nombre de membres de la profession.

Mr N. H. Green, appuyé par Mr P. C. Dumais, propose en amendement à la motion qui précède :

*" That the portion of the motion relating to the change in the manner of electing the members of the Board of Management be not adopted."*

Mr N. H. Green parle à l'appui de sa motion, et Mr J. N. Gastonguay s'exprime contre.

La proposition de Mr N. H. Green est alors mise aux voix et perdue sur division. Quatre membres votant pour et douze contre.

La proposition de Mr Sirois est ensuite mise aux voix et adoptée sur division. Douze membres votant pour, et quatre contre.